



## Contrats d'interim successifs même entreprise

Par **Lucien tardieu**, le 18/11/2016 à 20:28

Bonjour,

Cela fait 3 ans que je travaille en intérim pour la même entreprise avec des contrats de plusieurs mois, plusieurs semaines, ils ont tous pour motif (surcroît d'activité) 37 contrats au total.

Puis-je avoir le droit à une requalification en CDI ?

[s]**Merci.**[/s]

***Vous ne dites jamais [s]"merci"[/s] à quelqu'un ?***

Par **P.M.**, le 18/11/2016 à 23:17

Bonjour,

Il faudrait savoir si ce sont des contrats successifs sur le même poste de travail sans respect de délais de carence entre eux...